



Les chiffres-clés du handicap en RHÔNE-ALPES

Les données démographiques

Source : Insee, estimations de population au 01-01-13.

- 6,4 millions d'habitants, soit 10% de la France métropolitaine
 - ▶ dont 58% âgés entre 15 et 59 ans (57,5% en France métr.)
 - ▶ dont 51,3% de femmes (51,5% en France métr.)
- Indice de vieillissement (60 ans+/-20 ans) : 90 (99 en France)

La population en situation de handicap

Sources : MDPH, CNAMTS, CARSAT, MSA et CNAF - année 2013.

- 41 200 RQTH accordées
- 32 117 accords en orientation professionnelle
- 27 855 AAH accordées
- 29 596 cartes d'invalidités accordées
- 2 816 rentes AT/MP attribuées
- 15 565 pensions d'invalidité (1ère catégorie) versées

La population handicapée et le marché du travail

Sources : Insee, Agefiph, FIPHFP, Enquête CRDI, DR Pôle emploi, Drees, ARS.

- 3,1 millions d'actifs (occupés ou non), soit 9,9% de la France métropolitaine

L'emploi privé

Les établissements

- 508,7 milliers d'établissements privés, soit 9,8% de la France métropolitaine en 2011
- 10 322 établissements assujettis à l'obligation d'emploi en 2011
 - ▶ dont 61,5% du secteur tertiaire
 - ▶ dont 27,8% du secteur industriel
 - ▶ dont 60,7% de 20 à 49 salariés
- 73 entreprises adaptées en 2012
- 156 Établissements et Services d'Aide par le Travail (ESAT) au 01/01/2013

Les salariés

- 1,6 millions de salariés, soit 10,3% de la France métropolitaine en 2011
- 38 558 travailleurs handicapés (BOETH) en emploi en 2011
 - ▶ dont 38,0% de femmes
 - ▶ dont 3,2% âgés de moins de 25 ans
 - ▶ dont 36,5% de plus de 50 ans
 - ▶ dont 70,9% ayant une RQTH
 - ▶ dont 73,1% à temps plein
 - ▶ dont 87,2% en CDI
- 2 203 travailleurs handicapés salariés en entreprise adaptée en 2012
- 11 146 places en ESAT au 01/01/2013

La réponse à l'obligation d'emploi en 2011

- Taux d'emploi direct* : 3,1%
- 1 161 établissements signataires d'un accord, soit 11% de l'ensemble des ét. assujettis
- 9 161 ét. sans accord spécifique :
 - ▶ dont 32,7% ayant recours uniquement à l'emploi
 - ▶ dont 46,2% ayant recours à l'emploi + sous-traitance et/ou stages et/ou contribution
 - ▶ dont 14,0% ayant recours à la contribution + sous-traitance et/ou stages
 - ▶ dont 7,0% d'établissements à quota zéro (ayant uniquement recours à la contribution)
- 24,3% d'établissements ayant dépassé leur obligation parmi les ét. « avec et sans accord »
- Montant de la collecte 2012 : 38,2 millions d'euros

*Taux d'emploi direct (définition) : valorisation des bénéficiaires employés rapporté à l'effectif d'assujettissement (en etp).

L'emploi public

Les établissements

- 92 492 établissements publics au 31/12/2011, soit 11,1% de la France métropolitaine
- 1 058* services et organismes assujettis à l'obligation d'emploi au 01/01/2011
 - ▶ dont 69,1% de la fonction publique territoriale
 - ▶ dont 21,4% de la fonction publique hospitalière
 - ▶ dont 9,5% de la fonction publique d'Etat
 - ▶ dont 56,2% de 50 salariés et plus

*1001 organismes recensés par le FIPHFP et 57 services déconcentrés ayant répondu à l'enquête de l'Observatoire du CRDI. (Hors Education Nationale)

Les salariés

- 485,2 milliers de postes au 31/12/2011, soit 8,8% de la France métropolitaine
- 12 541* travailleurs handicapés (BOETH) en emploi (hors Education nationale)
 - ▶ dont 54,6% de femmes
 - ▶ dont 2,0% âgés de 25 ans et moins
 - ▶ dont 21,5% âgés de 56 ans et plus
 - ▶ dont 40,6% ayant une reconnaissance CDAPH
 - ▶ dont 74,3% titulaire cat.C
 - ▶ dont 12,3% titulaire cat.B

*Pour 1001 organismes recensés par le FIPHFP et 46 services déconcentrés ayant répondu à l'enquête de l'Observatoire du CRDI. (Hors Education Nationale)

La réponse à l'obligation d'emploi en 2011

- Taux d'emploi légal* : 5,2%
- Taux d'emploi direct** : 5,0%
- Parmi les 1 046 employeurs assujettis ayant renseigné leurs dépenses :
 - ▶ 48,8% ont recours à la sous-traitance
 - ▶ 56,2% versent une contribution***
 - ▶ 15,5% n'emploient aucun travailleur handicapé
- Montant de la collecte*** : 9 764 milliers d'euros

*(Nombre de bénéficiaires + équivalents bénéficiaires) / Effectifs ETR

**Nombre de bénéficiaires/Effectifs ETR.

*** Hors enquête CRDI

La demande d'emploi à fin décembre 2013

Les données concernant la demande d'emploi de travailleurs handicapés (DETH) ne sont pas fiables à ce jour, donc non diffusables. Un travail d'expertise par la DARES en lien avec la direction générale de Pôle emploi est en cours, parallèlement à un travail d'amélioration de la saisie à l'initiative de Pôle emploi et en Rhône-Alpes. Selon les résultats obtenus, il nous sera possible ou non de les diffuser ultérieurement.

- Taux de chômage : 8,6% (9,7% en France métr.)
- 456 196 demandeurs d'emploi inscrits en catégories A, B et C à Pôle emploi
 - ▶ 50,4% de femmes
 - ▶ 15,7% de moins de 25 ans
 - ▶ 20,5% de plus de 50 ans
 - ▶ 16,4% sans diplôme ou certificat d'étude (Vbis et VI)
 - ▶ 39,2% de chômeurs longue (>1an) ou très longue durée (>2 ans)

Les actions et moyens mis en œuvre

Sources : Agefiph, Direccte RA, DR Pôle emploi, Conseil Régional, Missions Locales, CRDI, Réseaux FAGERH et L'ADAPT, Comité de Pilotage du maintien dans l'emploi - année 2013.

La mobilisation vers l'emploi et l'immersion en entreprise

- 11 806 demandeurs d'emploi travailleurs handicapés ayant bénéficié de prestations d'accompagnement*, soit 14% de l'ensemble des DE
- 2 918 demandeurs d'emploi travailleurs handicapés ayant bénéficié de prestations d'évaluation**
- 28 bénéficiaires d'un Stage d'Expérience Professionnelle
- 84 bénéficiaires d'une Période d'Immersion Professionnelle
- 233 bénéficiaires d'un mini-stage

*dont mobilisation vers l'emploi, appui social, Bilan de compétences approfondi ou construire son projet professionnel.

**dont évaluation en milieu de travail, évaluation en milieu de travail préalable au recrutement, évaluation des compétences et des capacités professionnelles, évaluation préalable à la création ou reprise d'entreprise.

Les actions d'orientations, de remise à niveau et de formation

- 1 022 entrées en Compétences Premières, soit 10% de l'ensemble des entrées
- 1 845 entrées en formation courtes
- 2 984 entrées en Compétences Clés, soit 22% de l'ensemble des entrées
- 414 bénéficiaires d'une remise à niveau (Agefiph)
- 3 centres de pré-orientation avec 375 sorties
- 261 organismes de formation signataires de la charte H+
- 1 348* entrées en Parcours de Qualification et de Certification Professionnelle
- 1 061* entrées en action individuelle de formation
- 566 entrées en action collective de formation
- 50 Pass VAE
- 12 centres de rééducation professionnelle et UEROS avec 780 sorties
- 560 apprentis reconnus travailleurs handicapés (1ère et 2ème années)
 - ▶ 264 bénéficiaires de l'aide au contrat d'apprentissage
 - ▶ 287 bénéficiaires de l'aide au contrat de professionnalisation

*total régional incluant les entrées Pôle emploi.

L'accompagnement et l'accès à l'emploi

- 3 374 jeunes reconnus TH suivis par les missions locales
 - ▶ 1 127 contrats de travail signés par des jeunes TH
- 9 049 personnes accompagnées par le réseau Cap emploi
 - ▶ 6 913 placements* réalisés
- 3 436** bénéficiaires des aides mobilisables dans le cadre de l'accès à l'emploi
- 4 091 bénéficiaires d'un CUI, d'un CAE ou d'un emploi d'avenir

*contrat de travail.

**dont Aide à la recherche d'emploi, aide particulière à la recherche d'emploi, aide à la reprise d'emploi, Enveloppe ponctuelle d'aide personnalisée à l'emploi, Aide à l'insertion professionnelle, aide à l'aménagement d'une situation de travail, Aide à la fonction tutorale.

Le dispositif de maintien dans l'emploi

- 9 194 signalements enregistrés par les Coordinations départementales
- 3 636 maintiens réalisés
- 4 087* bénéficiaires des aides mobilisables dans le cadre du maintien dans l'emploi

*aide technique, aide à la mobilité, aide au maintien dans l'emploi, aide à l'aménagement et à l'adaptation des situations de travail, aide à l'auxiliaire professionnel, aide à l'emploi d'un travailleur handicapé, aide à la formation, Prestation spécifique d'orientation professionnelle.